

Un Traité sur le Commerce des Armes effectif
Présentation des ONG devant la Première Commission de la 62e Assemblée
Générale
Joseph Dube, Coordinateur d'IANSa pour l'Afrique

26 octobre 2007

Merci M. le Président,

Je vais vous raconter l'histoire d'un garçon de 13 ans originaire de l'Afrique de l'Ouest, surnommé Abraham Koroma.

En 2003 son village fut attaqué par des hommes armés. Ses parents ont été tués, et Abraham s'est enfui avec sa sœur cadette. Ils ont été capturés par des hommes qui ont tué sa sœur devant lui. On l'aura forcé – à main armée – à se joindre à eux en tant qu'enfant soldat.

Abraham a passé des mois avec ces hommes armés avant de réussir à s'échapper. Portant toujours son uniforme et en possession de son arme, l'enfant fut emmené par la police à un camp de réfugiés.

Il y a 5 ans de ça, Abraham a maintenant 18 ans et il reçoit toujours du traitement pour ces blessures. Il est en colère et pense à se suicider.

Abraham a perdu sa famille et son enfance au commerce incontrôlé des armes.

Ces violations des droits humains sont la raison pour laquelle les ONGs se mobilisent depuis des années en faveur d'un TCA.

Les états sont aussi concernés par les droits humains, et c'est pour ceci que 153 états ont voté en faveur d'une résolution pour commencer à travailler sur un Traité sur le Commerce des Armes.

Nous avons besoin d'un TCA pour prévenir les transferts d'armes internationales s'il y a des fortes chances que celles-ci soient utilisées pour commettre des violations aux droits humains. Aussi on entendrait moins d'histoires comme celle d'Abraham.

M. Le Président

Quelques états pensent que le TCA est un club européen. Ce qui n'est pas vrai. Les initiateurs originaux furent en effet le Cambodge, le Mali et le Costa Rica. Et l'année dernière, 80% des états ont voté pour commencer à travailler sur un TCA.

Entre temps, et en battant tous les records, 100 états ont présenté leurs points de vue sur le type de traité qu'ils aimeraient avoir.

M. Le Président

Un TCA est tout à fait réalisable ! La plupart des pays sont déjà protégés par des traités sur les armes régionaux ou multilatéraux. Le TCA servira à remplir les déficiences présentes dans les documents existants, ainsi qu'à fournir de la protection aux régions n'ayant pas encore développé des traités.

Aussi, pouvons-nous nous servir des mécanismes déjà existants, telle que le Registre d'Armes Conventionnelles.

Un Traite sur le Commerce des Armes effectif mettrait en place un minimum de critères, ce qui mettrait « sur un pied d'égalité » tous ceux désirant participer aux commerce internationale des armes légitime.

Un TCA devrait inclure toutes les armes conventionnelles et tous les types de transferts :

- Exports, imports, transbordements
- Transit et courtage
- Des transferts interétatiques
- Des ventes commerciales
- Ainsi que les armes affrêtées ou d'emprunt

Un TCA **NE** préviendra pas aux états d'acquérir des armes destinées aux fins de défense légitimes. Il devrait reconnaître le droit des états a la légitime défense, ainsi que leur responsabilité de protéger leur citoyens.

Ce livret contient les Principes Générales sur les Transferts des Armes rédigés par les ONG. Les principes reflètent les obligations déjà acquises par les états sous le droit international.

Un TCA droit être fonde sur :

- Le respect des droits humains
- Le droit international humanitaire
- Le développement durable

C'était très encourageant de voir lors de l'analyse des propositions par les états, que 75% d'entre eux reconnaissent l'importance des droits humains lors que l'on envisage des transferts d'armes.

Le Groupe d'Experts Gouvernementaux (GEG) à une très rare possibilité ainsi que la responsabilité et se doit d'en faire le maximum.

Un nombre record d'états ont exprime leur intérêt au sujet du TCA, d'où le processus du GEG doit saisir la participation en provenance de ces états, comme par exemple à travers des réunions régionales ou d'intersession. La société civile accueillerait la possibilité de mettre ses expertises à la disposition du GEG.

Un Traité sur le Commerce des Armes à la fois solide et effectif est possible et désespérément nécessaire. Le processus vers un TCA se doit d'être ouvert, juste et inclusif.

Surtout il doit apporter de l'espoir à tous ceux qui, comme Abraham et sa famille, souffrent les effets des transferts d'armes irresponsables.

M. le Président, comme l'a dit une fois notre ancien président, le Dr Nelson Mandela : « il semble toujours impossible jusqu'à ce que l'on l'ait fait. »

Je vous remercie.